

**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS**

DU 13 FEVRIER 2020

Séance du treize février de l'an deux mille vingt.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Valois, légalement convoqué s'est réuni en salle du conseil de Crépy-en-Valois, sous la présidence de Monsieur Benoît HAQUIN à 19 heures 30.

Date de la convocation : sept février de l'an deux mille vingt.

Délégués en exercice : 94

Délégués présents : 56

Pouvoirs : 9

Votants : 65

Absents : 29

Présents : MM. BIZOUARD Alain - BORNIGAL Christian - Mme BOUVRY Valérie - M. BRIATTE Hubert - Mme CARREL-TORLET Josy - M. CAUDRON Pierre - Mmes CVALETTI Véronique - CHAMPAULT Agnès - M. CHÉRON Yves - Mme CLABAUT Thérèse - MM. CLAUDX Ronald - CORBEL Christian - CORNIQUET Nicolas (S) - Mme CÉLESTIN Juliette - MM. DALONGEVILLE Fabrice - de KERSAINT Guy Pierre - DELACOUR Patrice - DIETTE André - DOUCET Didier - DUBOIS Sylvain - DUPONT Michel - DUVILLIER Benoît-Dominique - FAYOLLE Pascal - FORTIER Bruno - FURET Jérôme - GAGE Daniel - Mme GIBERT Dominique - MM. GILBERT Ghislain - GRANDEMANGE Marc - HAQUIN Benoît - HAUDRECHY Jean-Pierre - Mme HAVARD Laura - MM. HERBETTE Bernard - LAVEUR Gilles - Mmes LEROY Ghislaine - LOBIN Martine - MM. LOISEL Georges - LÉCOT Philippe - MORA Roger - Mme NIVASSE Françoise - M. OURY Bertrand - Mme PAULET Anne-Marie - MM. PEPINEAU Jean-Luc (S) - PETERS Stéphane - PETITBON Gilles - PETREMENT Alain (S) - Mme POTTIER Cécile - M. PROFFIT Benoît - Mme SICARD Anne-Sophie - MM. TAVERNIER Thierry - VANTROYS Marc - Mme VERCLEYEN Sylvie (S) - MM. VERKINDEREN Benoît (S) - VIVANT Denis (S) - Mmes WILLET Catherine - WOLSKI Murielle.

Absents : MM. BUCKNER Frédéric - CASSA Michel - Mme COLIN Nicole - MM. COLLARD Michel - COLLARD Sylvain - DALLE Claude - Mmes DENIS Catherine - DOUAT Virginie - MM. DOUET Jean-Paul - ETIENNE Michel - GERMAIN Christophe - Mme HOFFMANN Delphine - MM. KUBISZ Richard - LECOMTE Cédric - Mmes LEFORT Angélique - LEGEAY Nelly - M. LEGOUY Claude - Mme LEGRAND Karine - MM. LEHOULLIER Jean-Luc - LEYRIS Yann - LÉPINE Alain - MEZOUAGHI Abdelhafid - PETERS Arnaud - PHILIPON François - QUELVEN Pierre - SELLIER Gilles - Mmes VALUN Yvette - VANIER Martine - VIVIEN Tonia.

Pouvoirs : Mme DELBOUYS Rachel (Crépy-en-Valois) à M. FAYOLLE Pascal (Crépy-en-Valois) - M. DELOBELLE Yann (Bouillancy) à M. TAVERNIER Thierry (Villers-Saint-Genest) - M. FOUBERT Arnaud (Crépy-en-Valois) à Mme CARREL-TORLET Josy (Crépy-en-Valois) - Mme HARMANT Florence (Crépy-en-Valois) à M. FURET Jérôme (Crépy-en-Valois) - M. MASSAU Hubert (Le Plessis-Belleville) à M. HAQUIN Benoît (Brégy) - M. SMAGUINE Dominique (Le Plessis-Belleville) à Mme WILLET Catherine (Le Plessis-Belleville) - M. SPÉMENT Michel (Crépy-en-Valois) à M. HERBETTE Bernard (Crépy-en-Valois) - Mme SYRYLO Claudine (Le Plessis-Belleville) à M. DUVILLIER Benoît-Dominique (Le Plessis-Belleville) - Mme WUDARSKI Nicoletta (Crépy-en-Valois) à M. FORTIER Bruno (Crépy-en-Valois).

Secrétaire de séance : Monsieur Ronald CLAUDX

Délibération n° 2020 / 18

Objet : Approbation du Budget Primitif 2020 / CCPV,

Exposé

Contexte d'élaboration du BP 2020

Comme évoqué lors du Débat d'Orientations Budgétaires, la préparation du Budget Primitif 2020 n'inclut pas de nouveaux projets d'envergure, cette initiative étant laissée au Conseil

Il s'agit donc pour ce budget d'intégrer simplement la poursuite des opérations engagées précédemment, ou d'assumer des dépenses nouvelles aux coûts limités qui présentent un certain degré d'urgence ou d'opportunité.

Dans ce cadre, il peut être constaté que l'année 2020 sera marquée pour la CCPV par les opérations suivantes :

- le démarrage des travaux de réhabilitation/extension du gymnase de Betz (1 609 000 € TTC d'investissement, 510 000 € à charge de la CCPV après déduction des subventions),
- la poursuite des opérations de développement économique (ZAEI Silly Plessis, ZAEI de Crépy, opération centre-gare de Crépy, ...)
- l'intégration au 1^{er} Septembre de l'Ecole de Musique du Valois dans la régie personnalisée « Danse et Musique en Valois »,
- la poursuite de l'élaboration du PCAET,
- la poursuite des études en cours concernant le service Eau et Assainissement (le transfert de compétences, le marché zéro phyto, la révision des zonages, ...), et la mise en place de quelques études nouvelles (Révision du SDAEP, étude de ruissellement, étude de danger Dignes)
- l'acquisition de la partie restante du délaissé ferroviaire pour permettre ultérieurement de relier la fin actuelle de la Voie Verte à Ormoy-Villers (dépense d'opportunité, RFF ayant sollicité la CCPV pour engager la vente)

Le Budget Primitif étant voté un mois et demi plus tôt qu'habituellement, les recettes fiscales 2020 ne sont pas encore notifiées par les services fiscaux. Le Budget a donc été établi sur les mêmes bases fiscales que le Compte Administratif 2019, avec des taux de fiscalité inchangés par rapport à 2019.

En dépit de cette évaluation prudente des recettes, le budget est établi sur la base d'un excédent prévisionnel attendu de 1 648 410 €.

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2020

Présentation Globale

Dépenses totales : **29 851 296,10 €**

Recettes totales : **31 499 706,74 €**

Soit une préservation attendue du fonds de roulement à hauteur de : **1 648 410,64 €**

Pour la section de **fonctionnement**, les recettes s'élèveraient à **24 892 382,62 €**, les dépenses à **23 243 971,98 €**.

Pour la section **d'investissement**, recettes et dépenses sont équilibrées sur des crédits à hauteur de **6 607 324,12 €**.

Présentation Détaillée par Chapitre

Accusé de réception en préfecture
060-246000871-20200213-20-18-Conseil-DE
Date de télétransmission : 19/02/2020
Date de réception préfecture : 19/02/2020

Section de Fonctionnement

Excédent de fonctionnement prévisionnel de 1 648 410,64 €

Recettes de Fonctionnement					
Chapitre	Libelle	BP 2019	CA 2019	BP 2020	BP 2020/ BP2019
Chap 002	Excédent de fonctionnement reporté	1 738 679,08	1 738 679,08	2 269 886,44	31%
Chap 013	Remb. Person malade, Reversé Reprise Verre	80 140,00	153 032,22	80 400,00	0%
Chap 042	Opé. ordre transfert sections	462 170,00	462 166,00	470 000,00	2%
Chap 70	Ticket concerts, Facturation frais mutualisation	126 370,00	122 483,30	293 395,00	132%
Chap 73	Impôts et taxes	18 050 294,46	18 743 708,00	18 483 316,00	2%
Chap 74	Dotations et participations, DGF	3 512 806,22	2 711 749,98	3 182 435,43	-9%
Chap 75	Loyers CAT, CSR	95 000,00	95 830,59	95 000,00	0%
Chap 76	Produits financiers	44 385,00	44 384,34	-	-100%
Chap 77	Produits exceptionnels	157 914,70	158 627,82	17 949,75	-89%
Total Recettes de Fonctionnement		24 267 759,46	24 230 661,33	24 892 382,62	3%

Dépenses de Fonctionnement					
Chapitre	Libelle	BP 2019	CA 2019	BP 2020	BP 2020 /BP2019
Chap 011	Charges à caractère général	5 778 145,90	4 685 515,40	5 715 443,20	-1%
Chap 012	Charges de pers. & frais assim.	2 338 690,00	2 114 844,82	2 238 650,00	-4%
Chap 014	PNGIR	485 914,00	485 914,00	485 914,00	0%
	Compensations aux communes	6 648 100,00	6 648 097,00	6 647 600,00	0%
	Dotation de solidarité communautaire (Pacte financier)	39 473,50	39 473,92	110 440,00	180%
Chap 023	Virement section investissement	539 521,84	-	424 458,23	-21%
Chap 042	Opé. ordre transfert sections (Amortissements)	1 304 520,00	1 303 619,53	1 315 000,00	1%
Chap 65	SDIS, SMVO, Subventions Assoc.	4 991 970,00	4 960 496,29	5 329 461,54	7%
Chap 66	Intérêts des emprunts	284 000,00	268 968,78	267 300,00	-6%
Chap 67	Dot Forfait Vert Marine, Subv équil Budgets annexes	715 071,07	706 570,33	709 705,01	-1%
Total Dépenses de Fonctionnement		23 125 406,31	21 213 500,07	23 243 971,98	1%

Section d'Investissement

Accusé de réception en préfecture
060-246000871-20200213-20-18-Conseil-DE
Date de télétransmission : 19/02/2020
Date de réception préfecture : 19/02/2020

La section d'investissement s'équilibre à 6 607 324,12 €

Recettes d'Investissement									
Chapitre	Libelle	BP 2019 Avec RAR	CA 2019 Hors RAR	RAR	CA 2019 Avec RAR	BP 2020 Hors RAR	RAR	BP 2020 Avec RAR	BP 2020 /BP2019
Chap 021	Virement de la section de fonctionnement	539 521,84	-		-	424 458,23		424 458,23	-21%
Chap 024	Produits des cessions	14 580,00	-		-	2 000,00		2 000,00	-86%
Chap 040	Dotations aux amortissements des immobilisations	1 304 520,00	1 303 619,53		1 303 619,53	1 315 000,00		1 315 000,00	1%
Chap 041	Opérations patrimoniales (ordre)	10 332,00	-		-	755 487,46		755 487,46	7212%
Chap 10	Dot., FCTVA	1 173 403,76	861 381,27	260 600,60	1 121 981,87	897 455,92	260 600,60	1 158 056,52	-1%
Chap 13	Subventions d'investissement	1 994 447,83	584 909,41	964 820,90	1 549 730,31	847 810,67	964 820,90	1 812 631,57	-9%
Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	984 700,00	2 600,00	978 700,00	981 300,00	151 800,00	978 700,00	1 130 500,00	15%
Chap 21	Immobilisations corporelles	560,00	-		-	-		-	-100%
Chap 23	Immobilisations en cours	1 025,73	1 025,73		1 025,73	-		-	-100%
Chap 458	Opérations sous mandat Recettes	7 760,00	-	7 190,34	7 190,34	2 000,00	7 190,34	9 190,34	18%
	Total Recettes d'Investissement	6 030 851,16	2 753 535,94	2 211 311,84	4 964 847,78	4 396 012,28	2 211 311,84	6 607 324,12	10%

Dépenses d'Investissement									
Chapitre	Libelle	BP 2019 Avec RAR	CA 2019 Hors RAR	RAR	CA 2019 Avec RAR	BP 2020 Hors RAR	RAR	BP 2020 Avec RAR	BP 2020 /BP2019
Chap 001	Solde d'exécution d'investissement reporté	1 051 238,73	1 051 238,73		1 051 238,73	1 023 315,93		1 023 315,93	-3%
Chap 040	Amortissements des subventions	462 170,00	462 166,00		462 166,00	470 000,00		470 000,00	2%
Chap 041	Opérations patrimoniales (ordre)	10 332,00	-		-	755 487,46		755 487,46	7212%
Chap 16	Remb. Capital de la dette	589 400,00	584 780,94		584 780,94	605 400,00		605 400,00	3%
Chap 20	Prestations intellect., licences, etc	141 038,00	11 862,00	114 948,00	126 810,00	68 608,00	114 948,00	183 556,00	30%
Chap 204	Réhabilitation des collèges	459 282,50	288 150,08	162 777,50	450 927,58	112 190,00	162 777,50	274 967,50	40%
Chap 21	Agencem/Aménagt, matériel de bureau,mobilier...	552 281,85	220 554,53	116 263,08	336 817,61	581 094,00	116 263,08	697 357,08	26%
Chap 23	Immobilisations en cours, Travaux	1 540 386,11	122 267,28	1 376 049,43	1 498 316,71	353 958,00	1 376 049,43	1 730 007,43	12%
Chap 27	Autres participations financières	1 193 874,69	1 028 641,97	165 232,72	1 193 874,69	700 000,00	165 232,72	865 232,72	-28%
Chap 458	Opérations sous mandat Dépenses	30 847,28	7 190,34		7 190,34	2 000,00		2 000,00	-94%
	Total Dépenses d'Investissement	6 030 851,16	3 776 851,87	1 935 270,73	5 712 122,60	4 672 053,39	1 935 270,73	6 607 324,12	10%

Après que le Président ait procédé à une présentation détaillée du BP 2020 et de ses annexes,

Après avoir entendu l'exposé,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU l'article L. 2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales qui offre la possibilité au Conseil Communautaire de voter le Budget Primitif par nature,

VU l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités territoriales qui offre également la possibilité au Conseil Communautaire de voter le Budget Primitif par chapitre,

Accusé de réception en préfecture
060-246000871-20200213-20-18-Conseil-DE
Document télétransmis le 19/02/2020
Date de réception préfecture : 19/02/2020

CONSTATANT qu'en vertu de l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Locales, le débat sur les orientations générales du budget s'est tenu dans le cadre d'une précédente séance du Conseil Communautaire, et qu'il a été acté par la délibération n°2019/112 du 17/12/2019,

CONSTATANT qu'une présentation par fonction et par nature du Budget a été faite en séance par le Président, sur la base d'une note explicative de synthèse transmise aux Conseillers Communautaires avec leur convocation,

DELIBERE

A la majorité

62 pour, 01 contre (M. Vantroys), 01 abstention (M. Grandemange), 01 non exprimé (M. Loisel)

APPROUVE le Budget Primitif 2020, par nature et par chapitre, ainsi que ses annexes,

Sur la base d'un prévisionnel en section de fonctionnement de :

- 23 243 971,98 € en dépenses,
- 24 892 382,62 € en recettes,

Sur la base d'un prévisionnel en section de d'investissement de :

- 6 607 324,12 € en dépenses (dont 1 935 270,73 € de restes à réaliser),
- 6 607 324,12 € en recettes (dont 2 211 311,84 € de restes à réaliser),

Soit un total dépenses de : 29 851 296,10 €
Soit un total recettes de : 31 499 706,74 €
Soit un solde prévisionnel de : 1 648 410,64 €

Fait et délibéré, le 13 février 2020, à Crépy en Valois.



Benoît HAQUIN,
Président de la Communauté de
Communes du Pays de Valois

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par Le Président, Benoît HAQUIN
A Crépy en Valois, le 13 Février 2020
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 94
Nombre de membres présents : 65
Nombre de suffrages exprimés : 64
VOTES : Pour : 62
Contre : 1
Abstentions : 1

Délibéré par Le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Crépy en Valois, le 13 Février 2020

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation : 07/02/2020

(The following section contains numerous handwritten signatures in blue ink, many of which are crossed out with horizontal lines. Some legible names include: A. PETRELEUX, A. Charpalt, and AS/LS. There are also several illegible signatures and initials.)

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

(Handwritten signature in blue ink, likely of the President Benoît Haquin.)

A le

ANALYSE DES DEPENSES

Evolution des dépenses par compétences (Fonctionnement et Investissement)
Après neutralisation des opérations d'ordre

	BP 2019	BP 2020	BP 2020/ BP 2019
Direction/Administration Générale	10 317 371,39	10 611 504,96	+2,85 %
Communication	194 730,00	192 070,00	-1,37 %
Incendie	1 868 275,00	1 898 308,00	+1,61 %
Gymnases, Collèges	2 023 838,25	1 997 686,14	-1,29 %
Eau et Assainissement	652 485,40	658 900,00	+0,98 %
GEMAPI	417 686,00	534 870,00	+28,06 %
Collecte et Traitement	5 261 541,50	5 354 865,00	+1,77 %
Subventions Associations	92 065,00	92 065,00	0 %
Culture	1 021 162,75	926 966,00	-9,22 %
Tourisme	885 480,63	976 568,09	+10,29 %
Centre Aquatique	1 340 800,00	1 363 200,00	+1,67 %
CSR/CAT	121 125,73	120 500,00	-0,52 %
Emploi, Insertion	99 650,00	99 650,00	+0 %
Aire accueil gens du voyage	97 579,00	89 854,20	-7,92 %
Aménagement du Territoire/Urbanisme/Géomatique	529 858,75	510 670,00	-3,62 %
Voirie	40 864,00	75 352,80	+84,40 %
Développement économique	2 391 634,06	1 807 778,45	-24,41 %
TOTAUX	27 356 148,19	27 310 808,64	- 0,17 %

Les dépenses globales (hors opérations d'ordre) baissent de 0,17 % par rapport au BP 2019. Il convient d'expliquer les actions de chaque fonction pour cette année :

- **Direction/Administration Générale**

	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
01 Coordination des services	8 098 491,98	23 072 469,19	1 414 144,32	1 916 175,51
020 Administration Générale	942 810,00	22 132,00	156 058,66	26 885,94
TOTAL	9 041 301,98	23 094 601,19	1 570 202,98	1 943 061,45

Les dépenses augmentent de 2,85% par rapport au BP 2019. Elles regroupent :

- En fonctionnement et en investissement :
 - les attributions de compensation aux communes (6 647 600 €),
 - la contribution au FNGIR (485 914 €),

- les reversements aux communes issus du pacte financier (220 000 € rétrotransmis en 2019 auxquels s'ajoutent 62 700 € reportés de 2018),
- les frais de fonctionnement de la collectivité à savoir les frais d'entretien des locaux et des véhicules, les contrats de maintenance, les fournitures administratives et l'affranchissement, les locations de véhicules,
- les indemnités d'élus et rémunérations des services support (Direction, Finances, Juridique, Informatique),
- le service d'Aide aux communes est intégré également dans cette fonction pour un montant de 37 340 €.
- le report du déficit d'investissement de 2019 pour 1 023 315 €,
- 158 000 € pour des travaux sur l'Hôtel Communautaire (étanchéité du toit, plantations sur parking avant, alarme, sonorisation salle du conseil, réseau téléphonique)
- le virement à la section d'investissement pour assurer l'équilibre (424 458 €),
- les charges financières pour l'emprunt de l'Hôtel Communautaire (Intérêts 57 600 € et remboursement du capital 95 000 €),
- 40 000 € pour le renouvellement du logiciel finances

• **Communication**

	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
023 Communication	191 070,00	20 000,00	1 000,00	164,00

Les dépenses de communication sont stables par rapport au Budget 2019 et comprennent :

- Les parutions dont 3 Bonjour Valois, 1 rapport d'activité (37 900 €) et la distribution postale (24 700 €),
- les prestations de services (dont la mise sous pli confiée à l'ESAT de Crépy),
- la mutualisation de la communication avec la ville de Crépy en Valois (62 000 € à la charge de la CCPV).

• **Incendie**

	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
113 Incendie	1 898 308,00	-	-	-

La contribution au SDIS a progressé de 1,61 % par rapport à 2019 soit 30 033 €. Cette augmentation s'explique par :

- La revalorisation du coût moyen par habitant N-1 de chaque contributeur direct au SDIS en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation soit +1%
- La dissolution du Centre de première intervention de Brégy entraîne une suppression sur 2 ans de l'exonération de 6€/an par habitant de cette commune.

• **Gymnases, collèges**

	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
411 Gymnases Collèges	309 130,00	28 852,00	1 688 556,14	1 644 219,74

Les dépenses 2019 baissent en bénéficiant de la disparition de la participation de la CCPV aux dépenses de réhabilitation des collèges (-285 467 €/an).

Au titre des dépenses d'investissement, le principal poste concerne l'opération d'extension-réhabilitation du Gymnase de Betz (1 609 000 € TTC, subventionné à 70 %, reliquat supporté par la CCPV 510 000 €). Par ailleurs, 48 000 € sont inscrits pour prendre en charge :

- le changement des stramits du tir à l'arc du Gymnase de NLH
- le changement du treuil de basket du Gymnase Michelet,
- l'installation de panneaux CCPV sur 3 gymnases,
- l'installation de défibrillateurs dans les 4 gymnases,
- l'installation d'une bâche à incendie pour le gymnase de Betz.

Les dépenses de fonctionnement englobent la masse salariale, les fluides, les contrats de maintenance et les assurances des bâtiments.

• **Eau et Assainissement/GEMAPI**

	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
811 Eau et Assainissement	656 340,00	556 474,00	2 560,00	503,66
831 GEMAPI	534 870,00	267 347,20	-	-
TOTAL	1 191 210,00	823 821,20	2 560,00	503,66

Pour l'eau et l'assainissement les frais d'études 2020 comprennent :

- Des réinscriptions pour un montant de 396 445 €
 - le solde des études en cours notamment le Transfert de compétences, le zéro-phyto, l'actualisation des zonages d'assainissement,
 - le décalage de l'étude Bassin d'Alimentation Captage de la Gergogne, de la réalisation d'un forage d'essai pour l'alimentation en eau potable pour les communes de la Gergogne, des études géotechniques et des relevés topographiques,.
- De nouveaux crédits :
 - un avenant au marché de transfert de compétences pour un montant 36 000 €,
 - le reversement aux communes des subventions reçues de l'Agence de l'Eau pour les frais liés aux enquêtes publiques de la révision des zonages (estimation 32 000 €),
 - 30 000 € pour la MOE de Boursonne,

- 48 000 € pour une actualisation du Schéma Directeur d'Alimentation Potable.

Concernant la GEMAPI, le budget 2020 a été établi avec une estimation d'augmentation des cotisations versées

- au SAGEBA de + 4,7%, + 12 500 € pour un audit,
- au le SISN +5%,
- au Syndicat de l'Ourcq + 10%
- au SITRARIVE +3% ,
- au SMOA +3%.

Au niveau des études le BP 2020 comprend :

- le solde de 1 477 € pour l'élaboration de la déclaration d'intérêt général sur la Grivette
- le solde de 6 765 € pour l'étude de définition d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien du ru d'Authueil,
- 50 000 € d'études de danger Dignes,
- 210 000 € pour une étude Ruissellement.

Des crédits ont été inscrits également pour les travaux d'entretien de la Grivette selon le rapport du Bureau d'études soit un total de 90 864 € (avec une recette de fonctionnement Agence de l'Eau et Conseil Départemental de 57 087 €).

• Collecte

	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
812 Collecte et Traitement	5 195 115,00	70 100,00	159 750,00	631 187,07

Les dépenses de fonctionnement du service « Environnement-Déchets » sont en hausse de 1,77 % par rapport au Budget 2019 (+93 320 €). Cette augmentation s'explique principalement par :

- Une estimation de révision de prix de 5% pour la collecte Véolia,
- Une hypothèse d'évolution de la population de +1% pour la participation aux frais des déchetteries,
- Un surcoût « détournements » de la mini-benne de 40 000 € (Remboursé pour moitié par le SMDO).

La CCPV contribue pour la dernière année à la compensation à la dette de l'ex Symove pour un montant de 119 065 € (2€ par habitant),

Les dépenses d'investissement incluent pour l'essentiel le remboursement du capital de la dette (98 000 €), et un crédit de 60 000 € pour l'achat de bacs de collecte, de bornes à verre, et de composteurs.

Coût prévisionnel de la chaîne des DECHETS 2020

Chiffres prévisionnels - ajustés en mars au vu des révisions de prix et tarifs votés SMDO

DEPENSES	
Collecte - marchés prestation de services (Veolia et Mineris)	2 100 352 €
Compensation Veolia (surcoût transport ordures ménagères de la mini-benne)	40 000 €
Transport et traitement des ordures ménagères (SMDO)	1 139 415 €
Contribution SMDO (déchetteries, trait. encombrants & DV, ex-dette Symove)	1 721 583 €
Moyens généraux (personnel, calendriers et outils communication, n°vert encombrants, ...)	190 765 €
Investissements (renouvellement bacs, bornes à verre, aménagements PAV)	61 750 €
Annuité de la dette (achat bacs)	101 000 €
TOTAUX DEPENSES	5 354 865 €

RECETTES	
Recettes fiscales	
TEOM (chiffre 2019)	5 254 025 €
Recettes du service	
FCTVA	11 187 €
Autres recettes (vente du verre, aides Citéo)	50 100 €
Remboursement SMDO (surcoût transport ordures ménagères de la mini-benne)	20 000 €
TOTAUX RECETTES	5 335 312 €

Coût résiduel non couvert par la TEOM	19 553 €
Taux de couverture par la TEOM de la dépense totale	99,63%
Coût net des ordures ménagères (total dépenses - recettes)	5 273 578 €
Coût par habitant	93 €
Coût par logement	225 €

Nombre hab INSEE 2020	56 882
Nombre logements estimé	23 436

• Subventions aux associations

	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
025 Associations	75 565,00	-	-	-
33 Actions Culturelles	16 500,00	-	-	-
TOTAL	92 065,00	-	-	-

L'enveloppe de subventions aux associations est stable est représente un total de 92 065 € et se décompose de la façon suivante :

- 38 250 € pour les 3 centres sociaux (12 750 € par centre)
- 53 815 € pour le regroupement des enveloppes « projets de territoires » et « associations diverses ».

• **Culture**

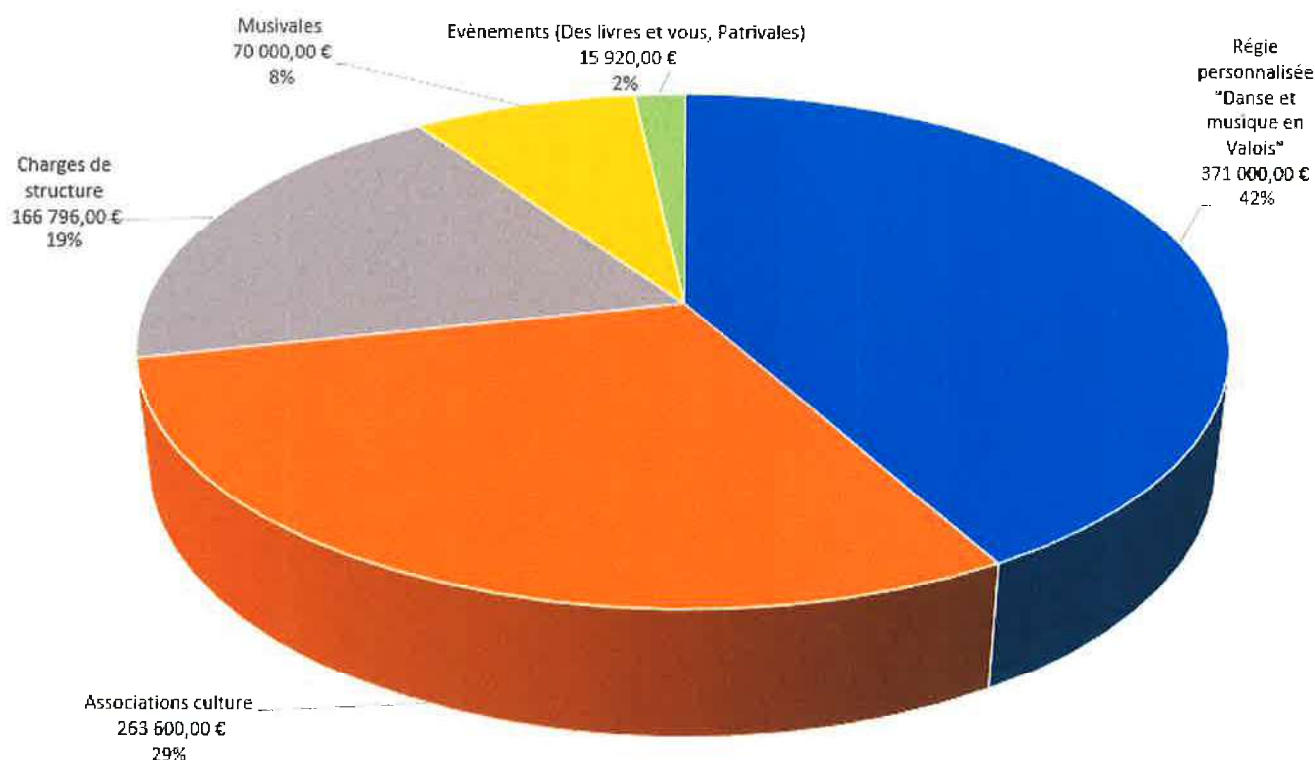
	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
311 Culture, Ens. Musical	887 116,00	37 500,00	39 850,00	24 155,92

En 2019 une régie personnalisée a été créée afin de regrouper dans un premier temps l'association « L'Usine à danses » et les musiciens intervenants. L'EmdV intégrera la régie au 01/09/2020 et l'association Erik-Satie au 01/09/2021.

Pour rappel, les charges et subventions versées par la Ville de Crépy à l'école de Musique Erik Satie (121 336 €) et à l'Usine à danses (20 109 €) ont été déduites de l'attribution de compensation de la Ville par le biais de la CLECT. Elles sont à présent assumées par la CCPV.

12 850 € ont été provisionnés au budget pour remplacer la chaudière de l'Ecole de Musique Erik Satie

Répartition des dépenses de fonctionnement 2020 du service culturel



Asso Culture = 118 600 € EMDV (8 mois) + 145 000 € Erik Satie (12 mois)

• **Tourisme**

	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
324 Tourisme	576 628,00	65 263,00	399 940,09	128 256,09

Les dépenses de la fonction Tourisme sont en augmentation de 10,29 % par rapport au BP 2019 soit 62 800 € (+33 700 € de charges de personnel pour un total de 209 000€, 15 000 € de frais de reboisement à Acy en Multien, 5 000 € pour l'organisation d'une course nature sur la Voie Verte, + 3 900 € de formation, + 1 800 € de frais d'entretien du matériel).

Les crédits inscrits sur 2020 englobent :

- 196 000 € pour l'office de tourisme du Valois correspondant à une subvention de fonctionnement de 170 000 € et 26 000 € de crédits exceptionnels pour l'emploi cette année d'une personne supplémentaire,
- Intérêts des emprunts (92 500 € en capital et 7 400 € d'intérêts),

Les dépenses d'investissement intègrent :

- 92 500 € de remboursement d'emprunt,
- 50 000 € de frais d'acquisition du délaissé ferroviaire jusqu'à Ormoy-Villers
- 96 000 € de signalétique et mobilier
- 90 000 € de travaux pour la remise en état du local technique situé sur la voie verte à Boissy-Lévignen
- 25 000 € de renouvellement de matériels d'entretien (tracteur, remorque,...)

• **Centre Aquatique**

	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
413 Centre Aquatique	1 110 900,00	51 962,00	252 300,00	13 761,19

Les principales dépenses 2020 en fonctionnement et investissement en rapport avec le Centre Aquatique se répartissent ainsi :

- Contribution à la DSP 681 000 €,
- Transport des élèves 135 000 €,
- Charges financières (Remboursement capital 212 300 €, Intérêts des emprunts 167 500 €),
- Charges de personnel 40 400 €
- Enveloppe pour dépenses d'entretien du bâtiment 40 000 €.

- **CAT / CSR**

	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
521 CSR / CAT	33 500,00	108 000,00	87 000,00	-

Les crédits inscrits comprennent :

- Intérêts des emprunts 20 500 € et remboursement du capital 84 000 €,
- 6 000 € d'entretien des bâtiments,
- 2 000 € d'assurance,
- 5 000 € de taxes foncières.

Les frais sont refacturés directement à l'ESAT du Valois (CAT) et à la Communes de Betz (CSR) jusqu'à amortissement complet des opérations.

- **Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes**

	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
523 Emploi Insertion	99 650,00	-	-	-

La subvention sollicitée par la MLEJ s'élève pour 2020 à 92 220 € (identique à 2019). La CCPV adhère pour la deuxième année à la plateforme Proch'Emploi pour un montant de 7 400 €.

- **L'Aire d'accueil des gens du voyage**

	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
524 Aire d'accueil des gens du voyage	78 454,20	29 808,40	11 400,00	7 220,00

Les frais de fonctionnement de l'Aire d'accueil des gens du voyage se caractérisent principalement par la prestation de gestion 55 000 €, les fluides 7 000 €, la vidéosurveillance 2 600 €, l'entretien du terrain et éventuelles réparations 6 500 €, l'assurance 1 000 €.

Les crédits d'investissement comprennent pour l'essentiel les versements de cautions perçues.

- **Les voiries**

	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
822 Voirie	75 352,80	7 608,00	-	-

Cette fonction concerne l'accord-cadre passé en groupement de commandes pour les travaux d'entretien et de réparation des voiries communales. Le groupement prenant fin avec la fin du mandat, il est probable que la CCPV ne pourra pas engager un nouveau groupement qui puisse être opérationnel avant 2021. Les crédits prévus en dépense se bornent donc pour 67 745 € à reverser aux communes concernées le FCTVA perçu par la CCPV pour leur compte, au titre des travaux 2018. Si un nouveau groupement de commandes arrive à s'établir en 2020, les crédits nécessaires pour l'honorer seront inscrits par le biais d'une décision modificative en cours d'exercice.

- **Aménagement du Territoire/Géomatique**

	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
824 Géomatique	25 850,00	-	22 700,00	3 723,00
820 Aménagement du Territoire et Urbanisme	453 060,00	8 483,83	9 060,00	1 486,00
Total Général	478 910,00	8 483,83	31 760,00	5 209,00

Pour l'aménagement du Territoire et la Géomatique, l'année 2020 prend en compte en fonctionnement et investissement :

- le solde de l'étude d'élaboration du PCAET pour 27 180 €,
- 2 études complémentaires : étude environnementale pour 14 235 € et l'étude valorisation/diversification des ressources agricoles 27 000 €,
- La maintenance et l'hébergement de l'application Oxalis 23 520 €,
- Des adhésions pour 20 000 € (8 000 € pour l'ATMO, 2 500 € pour Energie 2020, Fédération Nationale des Scot 540 €, Seine Nord Europe 1 000 €, CAUE 1 440 €, la DEAL pour 3 000 € et l'adhésion aux données SE60),
- 22 700 € pour la mise en place de la dématérialisation des demandes de permis de construire,
- Le recrutement de 2 instructeurs suite au départ d'une personne et au non renouvellement de la mutualisation avec les villes de Mareuil sur Ourcq et Le Plessis Belleville.

○ **Développement économique**

	Budget 2020			
	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
90 Développement économique	670 261,00	76 383,00	1 137 517,45	894 586,00

Les dépenses du développement économique sont en baisse de 24% par rapport au BP 2019. En effet en 2019 les subventions perçues pour les zones d'activités ont été reversées aux budgets annexes concernés (562 875 € pour la ZA de Crépy et 465 766 € pour la ZA de Nanteuil-Le-Haudouin). En 2020 il restera uniquement 700 000 € de subvention à reverser pour la ZA de Crépy et 109 000 € pour le Budget Annexe de la ZA de Nanteuil-Le-Haudouin.

Les crédits inscrits en 2020 comprennent :

- 199 852 € d'études (étude Pôle Gare 147 400 €, Parc de sculptures 36 000 €, solde études préalables ZA Silly/Plessis pour 16 452 €),
- Coût d'entretien des zones d'activités pour 134 000 € (données de la CLECT),
- Un fonds de concours de 100 000 € pour la rénovation de la rue de Baranfosse de Lagny Le Sec,
- Subventions d'équilibre aux budgets annexes (56 150 € pour la ZAEI Nanteuil dans l'attente du DGD de la SAO et 23 200 € pour la Pépinière),
- Convention avec Régional Partner pour la prospection d'entreprises 35 400 €,
- Subvention à Oise Est Initiative 34 000 €,
- 80 000 € de travaux de voiries,
- 10 000 € d'entretien des espaces verts de la ZA intercommunale de Nanteuil,
- Organisation des Rencontres du Valois 10 000 €,
- 15 000 € pour les Salons et expositions.

Dépenses de personnel

Crédits budgétés à hauteur de 2 238 690 € en 2020, soit -4% par rapport au BP 2019. Cette baisse s'explique principalement par les éléments suivants :

Remplacement congés maternité	11 500,00 €
Transfert des agents liés aux activités "Musique" et "Interventions scolaires"	-212 170,00 €
Départ et recrutement	70 630,00 €
Glissement vieillesse technicité	30 000,00 €
Ecart entre BP 2019 et BP 2020	- 100 040,00 €

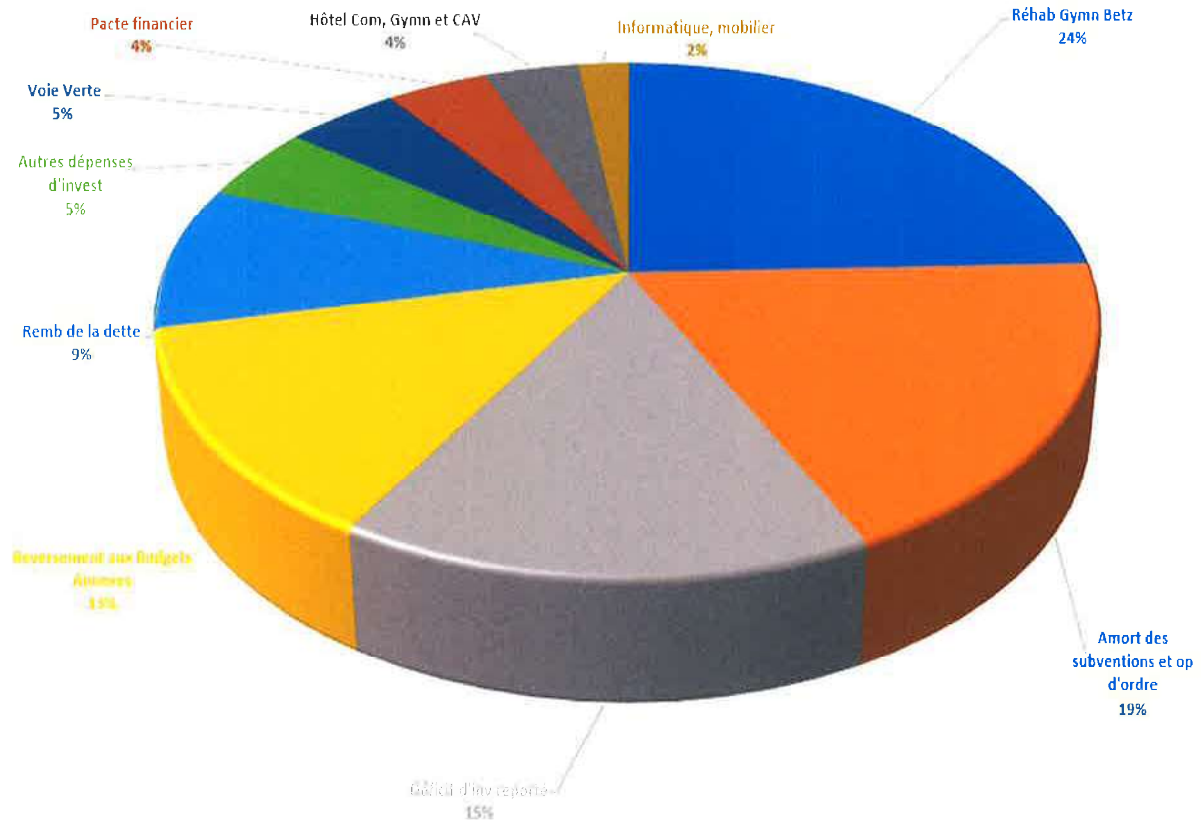
Les dépenses d'investissement inscrites en Restes à Réaliser

Accusé de réception en préfecture
060-246000871-20200213-20-18-Conseil-DE
Date de télétransmission : 19/02/2020
Date de réception préfecture : 19/02/2020

RAR en Dépenses d'investissement				
Chap	Fonction	Article	Libellé	Montant
20	90	2031	Frais d'études	114 000,00
	020	2051	Logiciel PES Retour	948,00
Totaux Chapitre 20 Immobilisations incorporelles				114 948,00
21	01	2135	Installations générales, agencements HC	97 110,89
	020	2135	Aménagement de bureaux HC	10 830,66
	90	21533	Réseaux cablés Allée des primevères	3 384,73
	411	2184	Armoire monobloc	876,00
	411	2188	Défiibrillateurs pour gymnases	4 060,80
Totaux Chapitre 21 Immobilisations corporelles				116 263,08
204	90	2041413	Fonds concours voirie Lagny	100 000,00
	01	2041412	Fonds concours Pacte financier	62 777,50
Totaux Chapitre 204 Subventions d'équipement versées				162 777,50
23	90	237	Avances versées sur cdes immo	33 400,00
	324	2312	Agencements et aménagements de terrain	44 688,09
	411	2313	Constructions en cours	1 297 961,34
Totaux Chapitre 23 Immobilisations en cours				1 376 049,43
27	90	276358	Solde des subv des ZA à reverser aux Budgets Annexes (109 080 €) et subv équilibre (56 152,72 €)	165 232,72
Totaux Chapitre 27 Autres immobilisations financières				165 232,72
TOTAUX				1 935 270,73

- Sur les **1 935 270 €** de crédits inscrits en restes à réaliser de dépenses,
 - o 67 % sont liés aux travaux de réhabilitation/extension du Gymnase de Betz,
 - o 22 % concernent le développement économique (Solde des subventions à percevoir pour les Budgets Annexes des ZA, Fonds de concours voirie Lagny et étude Pôles gares),
 - o 6 % correspondent à l'Hôtel Communautaire (2^{ème} phase étanchéité du toit),
 - o 3% représente l'enveloppe de fonds de concours du Pacte financier 2018,
 - o 2% pour les panneaux informatifs et le mobilier supplémentaire de la Voie Verte.

Structure des dépenses d'investissement de 2020



Analyse de la dette

Caractéristiques des emprunts en cours au 1^{er} janvier 2020

Contrat	CRD au 01/01/2020	Montant initial	Date début	Date Fin	Taux	Banque	Libellé
07AL195	633 333,79	1 000 000,00	25/08/2007	25/01/2032	TF 4,81 %	CAISSE D'EPARGNE	1er emprunt Equipement Aquatique
VAL08AL018	2 678 657,92	4 000 000,00	25/01/2008	25/01/2033	TF 4,84 %	CAISSE D'EPARGNE	Construction Equipement Aquatique
ZZZZ8417	514 467,17	1 020 000,00	01/09/2009	01/09/2027	TF 3,34 %	CAISSE DES DEPOTS	Construction ESAT de Crépy en Valois
VALCAF01	3 673,55	36 735,50	01/01/2010	01/01/2020		CAF	Construction Centre Social Rural de Betz
MON272636	136 415,96	308 000,00	01/01/2010	01/01/2025	TF 2,93 %	DEXIA	Equipement Population Betz
MPH271971	665 298,21	1 030 000,00	01/06/2010	01/06/2035	E3M+0,80	DEXIA	Dernière Tranche Construction Equipement Aquatique
MON276707	29 804,74	125 000,00	20/12/2011	20/12/2021	TF 4,66 %	DEXIA	Acquisition Terrain Voie Verte et MOE
07104361	987 065,48	1 300 000,00	03/05/2012	03/05/2032	TF 5,30 %	BANQUE POPULAIRE	Acquisition de l'Hôtel Communautaire
CA2012	229 197,07	400 000,00	15/06/2012	15/06/2027	TF 1,94 %	CREDIT AGRICOLE	Hôtel Communautaire et Aménagement Voie Verte
421596	472 547,91	713 000,00	19/05/2016	19/05/2026	TF 1,13 %	CREDIT AGRICOLE	Travaux d'aménagement Voie Verte
MON507818	137 333,28	206 000,00	01/12/2015	01/12/2027	E3M+0,93	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL	Travaux réhabilitation Gymnase Nerval
MON507819	198 733,28	271 000,00	01/12/2015	01/12/2030	E3M+1	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL	Hôtel Communautaire
MON522612E	658 125,00	780 000,00	01/10/2018	01/07/2026	E3M+0,47	LA BANQUE POSTALE	1ère Tranche Achat conteneurs

Remboursement de l'encours avec simulation sur l'emprunt de 1 130 000 € à réaliser en 2020 (620 000 € pour la 2^{ème} phase d'emprunt pour les conteneurs et 510 000 € pour la réhabilitation/extension du gymnase de Betz)

Accusé de réception en préfecture
060-246000871-20200213-20-18-Conseil-DE
060-246000871-20200213-20-18-Conseil-DE
Date de réception préfecture : 19/02/2020

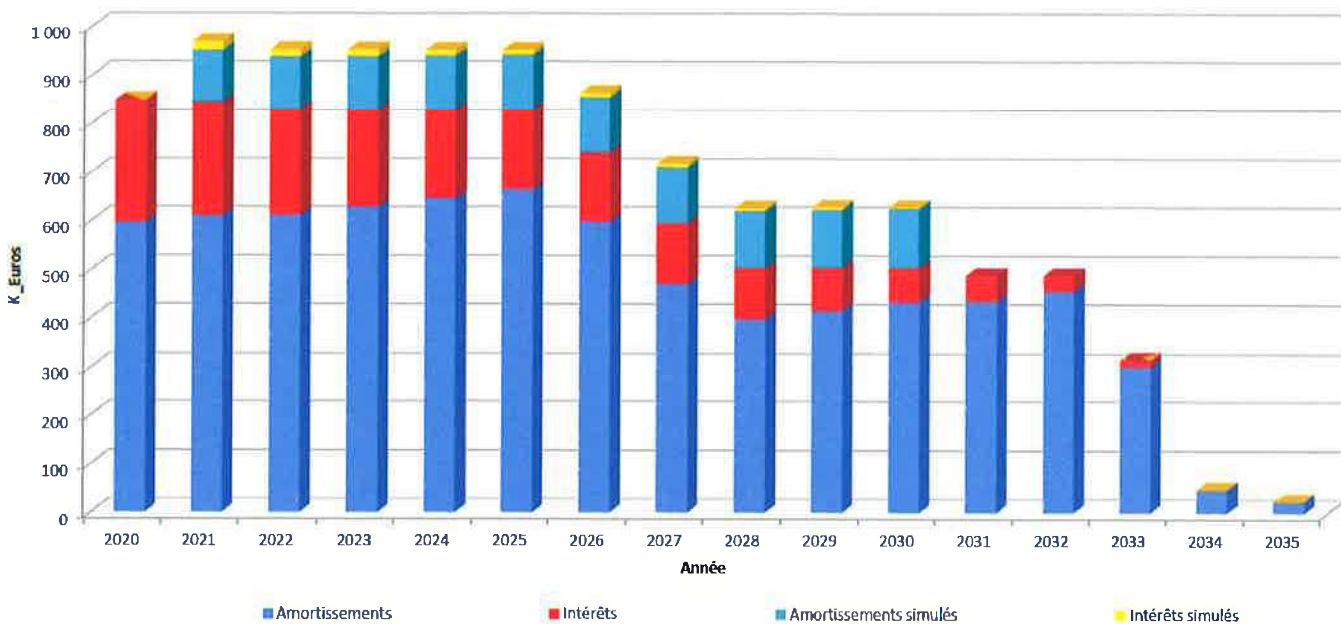
CC DU PAYS DE VALOIS

GLOBAL DETTE
BY CONSULTING

Analyse au 01/01/2020

REMBOURSEMENT DE L'ENCOURS-

Toutes Banques Budgets: PRINCIPAL



Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Amortissements	598	611	613	630	648	667	599	472	398	416	434	435	455	303	48	24
Intérêts	252	235	218	200	182	163	143	124	106	89	71	53	33	13		
Amortissements simulés		106	107	109	110	112	114	115	117	119	121					
Intérêts simulés		17	15	14	12	10	9	7	5	4	2					
Annuités	850	969	953	953	952	952	865	718	626	626	628	488	488	316	48	24

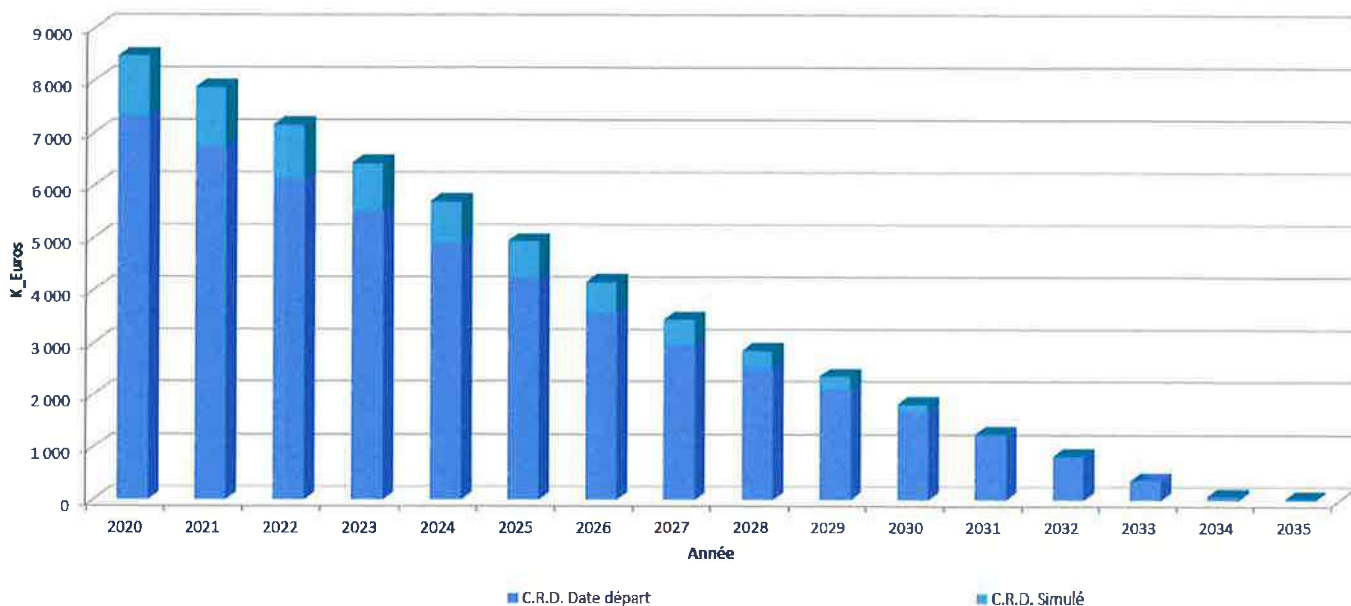
CC DU PAYS DE VALOIS

GLOBAL DETTE
BY CONSULTING

Analyse au 01/01/2020

EXTINCTION DE LA DETTE

Toutes Banques Budgets: PRINCIPAL



Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
C.R.D. Date départ	7 344	6 745	6 137	5 524	4 892	4 244	3 576	2 978	2 514	2 115	1 699	1 265	831	374	72	24
C.R.D. Simulé	1 130	1 130	1 024	917	608	698	586	472	357	240	121					

Les recettes de Fonctionnement

Les bases n'étant pas notifiées au moment de la rédaction de cette note, le Budget Primitif 2020 reprend le montant des recettes fiscales perçues en 2019 (bases générales + bases complémentaires uniquement (sans les bases supplémentaires de fin 2019 liées à des redressements)).

Idem pour la DGF, sans information à ce jour, les dotations 2019 ont été reconduites à l'identique en 2020, à savoir :

- 410 839 € au titre de la dotation d'intercommunalité,
- 1 754 841 € au titre de la dotation de compensation.

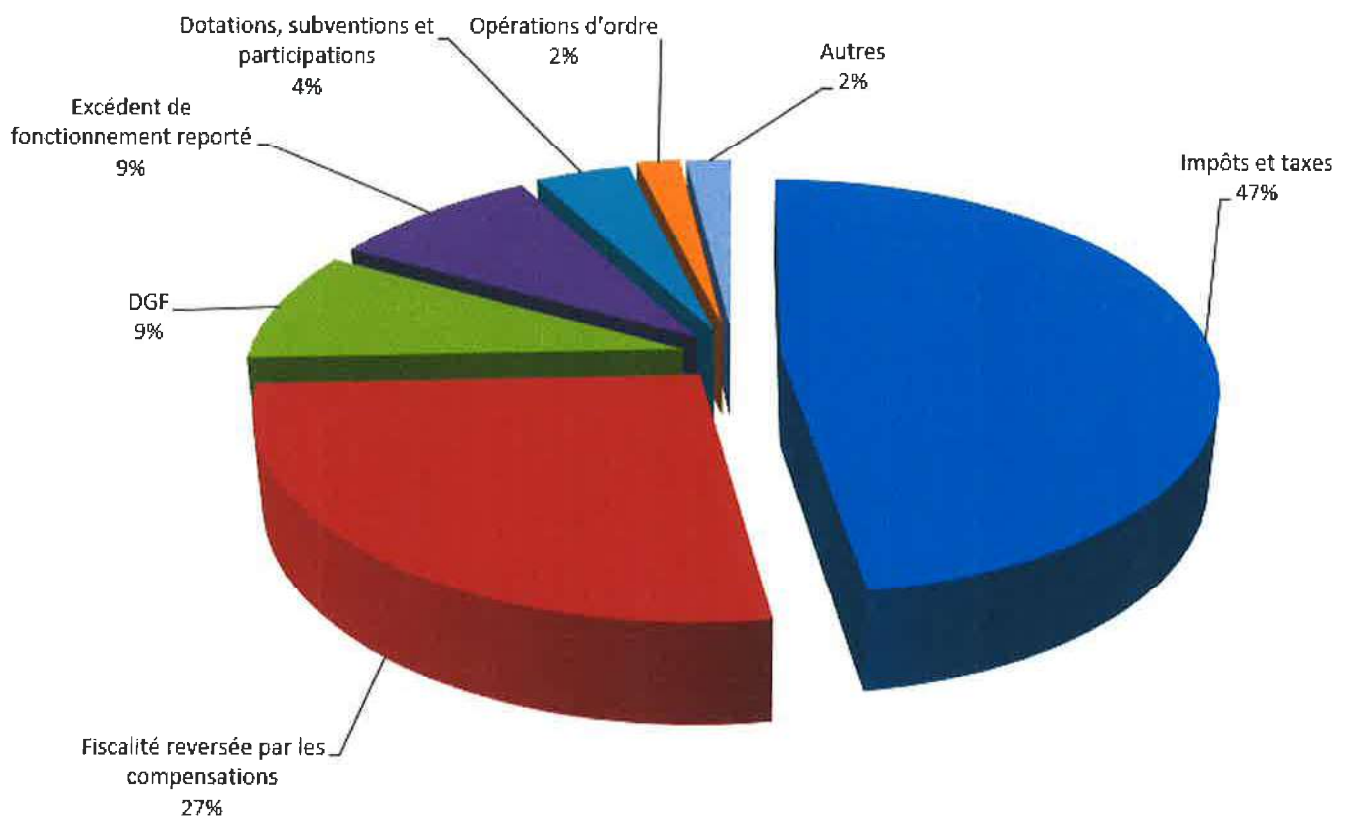
Evolution de la DGF sur 6 exercices pour information **(est déduite dans le tableau « la part salaire » de la dotation de compensation qui fait l'objet d'un reversement par la CCPV aux communes au travers de l'attribution de compensation).**

	2015	Var 15/14	2016	Var 16/15	2017	Var 17/16	2018	Var 18/17	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Dotation d'intercommunalité	463 807,00	-39,78%	183 813,00	-60,37%	363 125,00	97,55%	370 674,00	2,08%	410 839,00	10,84%	410 839,00	0,00%
Dotation de compensation	420 132,00	-2,18%	412 002,00	-1,94%	400 553,00	-2,78%	362 248,00	-9,56%	321 008,00	-11,38%	321 008,00	0,00%
DGF Totale	883 939,00	-26,32%	595 815,00	-32,60%	763 678,00	28,17%	732 922,00	-4,03%	731 847,00	-0,15%	731 847,00	0,00%

Récapitulatif des recettes de fonctionnement de la CCPV

Recettes	Montant
Recettes fiscales et compensations	18 483 316,00
DGF	2 165 680,00
Excédent reporté	2 269 886,44
Subventions de Fonctionnement	1 016 755,43
Ressources internes (Amortissements)	470 000,00
Autres recettes	230 973,75
Loyers CAT/CSR	95 000,00
Remboursement rémunérations	40 400,00
Reverst verre	40 000,00
Service Aide aux communes	20 000,00
Mutualisation	20 000,00
Billetterie concerts	15 000,00
Loyer Office de Tourisme	11 771,00
Mise à disposition de personnel au SPANC	13 600,00
Recettes de Fonctionnement Totales	24 892 382,62

Structure des recettes de fonctionnement



Zoom sur les recettes fiscales

Accusé de réception en préfecture
060-246000871-20200213-20-18-Conseil-DE
Date de télétransmission : 19/02/2020
Date de réception préfecture : 19/02/2020

Taxes concernées	Bases 2018 info DGFIP	Notification Bases 2019	Bases 2020=Bases 2019+Rôles généraux et complémentaires	2020/2019
Taxe d'habitation	61 868 167,00	64 524 633,00	64 051 178,00	-0,73%
Foncier Bâti	55 170 530,00	59 062 929,00	58 676 692,00	-0,65%
Foncier non Bâti	3 684 200,00	3 763 626,00	3 763 626,00	0,00%
Contribution foncières des Entreprises (CFE)	19 194 405,00	21 380 034,00	20 463 793,00	-4,29%
Contribution foncières des Entreprises de zone (CFE)				
TEOM	45 356 056,00	46 660 968,00	46 629 547,00	-0,07%

Taxes concernées	Taux 2018	Taux 2019	Taux 2020
Taxe d'habitation	3,82%	3,82%	3,82%
Foncier Bâti	3,96%	3,96%	3,96%
Foncier non Bâti	8,19%	8,19%	8,19%
CFE	23,04%	23,04%	23,04%
CFE de Zone	0,00%	0,00%	0,00%
TEOM	11,26%	11,26%	11,26%

Taxes concernées	Produit 2018	Produit 2019	Produit 2020	2020/2019
Taxe d'habitation	2 363 363,98	2 464 840,98	2 446 755,00	-0,73%
Foncier Bâti	2 184 752,99	2 338 891,99	2 323 597,00	-0,65%
Foncier non Bâti	301 735,98	308 240,97	308 240,97	0,00%
CFE	4 422 390,91	4 925 959,83	4 714 857,91	-4,29%
CFE de Zone				
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVA)	2 231 735,00	2 249 895,00	2 249 895,00	0,00%
Sous-Total	11 503 978,86	12 287 828,77	12 043 345,88	-1,99%

TEOM	5 107 091,91	5 254 025,00	5 250 486,99	-0,07%
------	--------------	--------------	--------------	--------

Total Toutes Taxes	16 611 070,77	17 541 853,77	17 293 832,87	-1,41%
--------------------	---------------	---------------	---------------	--------

Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	418 218,00	399 483,00	399 483,00	0,00%
--	------------	------------	------------	-------

TASCOM 502 927,00 709 593,00 700 000,00

Taxe additionnelle sur le foncier non bâti 90 714,00 92 778,00 90 000,00

TOTAL	17 622 929,77	18 743 707,77	18 493 315,87	-1,39%
--------------	----------------------	----------------------	----------------------	---------------

Déduction Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) -485 914,00 -485 914,00 -485 914,00

Compensations versées aux communes -5 481 497,00 -5 173 283,00 -5 172 786,00

TOTAL NET	11 655 518,77	13 084 510,77	12 824 615,87	-1,99%
------------------	----------------------	----------------------	----------------------	---------------

Les recettes d'Investissement

Accusé de réception en préfecture
060-246000871-20200213-20-18-Conseil-DE
Date de télétransmission : 19/02/2020
Date de réception préfecture : 19/02/2020

Les recettes d'investissement inscrites en Restes à Réaliser

RAR en Recettes d'investissement				
Chap	Fonction	Article	Libellé	Montant
10	020	10222	FCTVA Adm Générale	1 218,04
	90	10222	FCTVA Dév éco	25 980,00
	311	10222	FCTVA Culture	1 259,58
	324	10222	FCTVA Voie Verte	7 438,69
	411	10222	FCTVA Réhab Gymnase de Betz	217 060,57
	413	10222	FCTVA Centre Aquatique	6 378,99
	811	10222	FCTVA Eau	83,66
	812	10222	FCTVA Collecte	1 181,07
	Totaux Chapitre 10 Dotations, Fonds divers et réserves			
13	90	1311	Subventions Etat sur étude Pôle gare	56 000,00
	324	1311	DETR sur panneaux Voie Verte	7 257,60
	411	1311	Subventions Etat Réhab Gymnase de Betz	235 969,17
	411	1312	Subvention Région Réhab Gymnase de Betz	99 158,33
	311	1312	Subvention Région Culture	7 497,00
	411	1313	Subventions Département Réhab Gymnase de B	395 000,00
	324	1322	Subvention Région Solde Voie Verte	45 182,00
	324	1326	FEADER sur panneaux	9 676,80
	90	1341	Subventions DETR sur ZAEI NLH	78 000,00
	90	1348	Subventions Département sur ZAEI NLH	31 080,00
Totaux Chapitre 13 Subventions d'investissement				964 820,90
16	411	1641	Emprunt Réhab Gymnase de Betz	358 700,00
	812	1641	Emprunt Containers	620 000,00
Totaux Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées				978 700,00
452	311	45822	Opérations sous mandat-Refacturation DMV	7 190,34
Totaux Chapitre 4582 Opérations sous mandat				7 190,34
TOTAUX				2 211 311,84

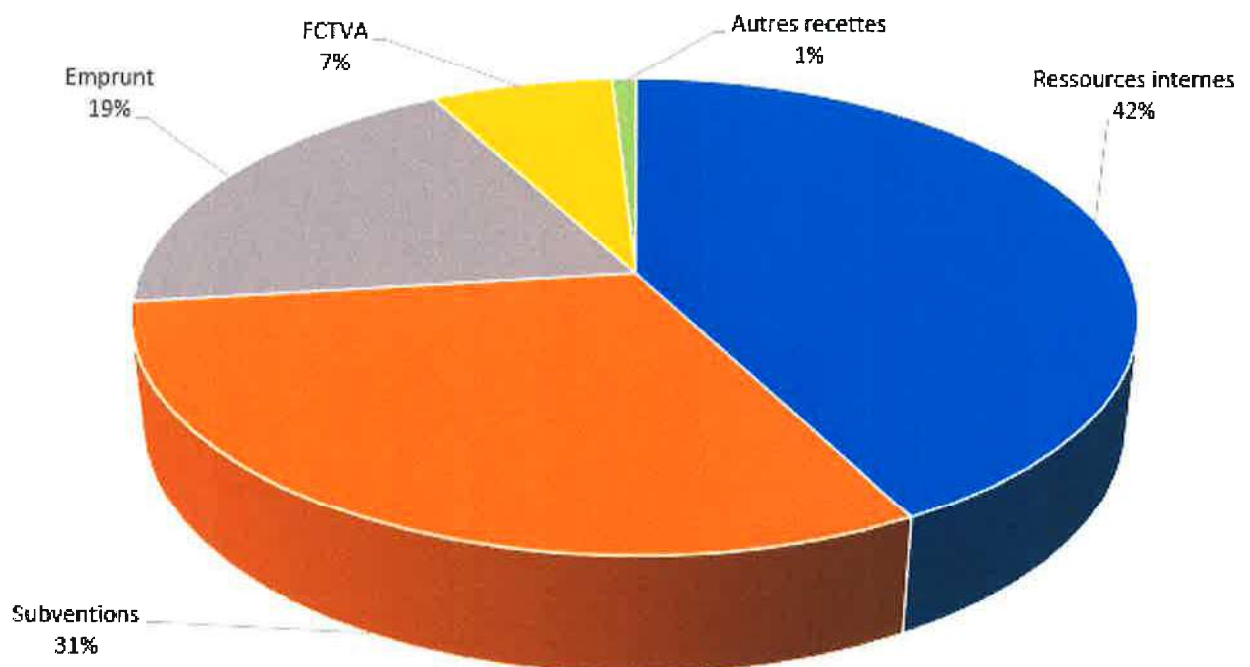
Sur les **2 211 311,84 €** de crédits inscrits en restes à réaliser de recettes :

- 59% sont liés aux travaux de réhabilitation/extension du Gymnase de Betz,
- 28 % concernent l'emprunt pour les containers,
- 9% pour le développement économiques (FCTVA et Subventions pour l'étude Pôles Gares et la ZAEI de Nanteuil Le Haudouin)
- 3 % représentent les subventions pour la Voie verte (pour les panneaux informatifs, le mobilier supplémentaire et le solde du Conseil Régional pour les travaux d'aménagement),
- 1% de recettes diverses (Subv Culture et dépenses de matériel informatiques à refacturer à DMV).

Les autres recettes d'investissement représentent 4 396 012 € et comprennent :

- 1 315 000 € d'amortissements des immobilisations,
- 747 274 € d'excédent capitalisé,
- 755 487 € d'opérations d'ordre (dont 717 172 € demandés par la Trésorerie afin d'apurer des comptes, la même somme est inscrite en recette d'investissement),
- 700 000 € de subvention à percevoir pour la ZA de Crépy (Subventions qui seront reversées ensuite au budget annexe),
- 145 400 € d'emprunt (Ajustement du montant de l'emprunt pour l'extension du gymnase de Betz en plus des 358 700 € inscrits en RAR),
- 424 458 € de virement de la section de fonctionnement,
- 150 181 € de FCTVA,
- 147 810 € de subvention d'équipement (117 100 € pour la réhabilitation/extension du gymnase de Betz et 30 709 € pour le mobilier supplémentaire et la signalétique de la Voie Verte),
- 6 400 € dépôts et cautionnements versés par les occupants de l'aire d'accueil,
- 2 000 € de produits de cessions d'immobilisations (matériel informatique...)
- 2 000 € de dépenses de matériel informatique à facturer à DMV.

Structure des recettes d'investissement (Hors opérations d'ordre)



Les ratios de solvabilité financière 2020

Dépenses réelles de Fonctionnement

21 504 513,75 €

Intérêt mineur de ces ratios dans la mesure où la reprise de l'excédent antérieur n'est pas comptabilisée dans les recettes réelles de fonctionnement

Recettes réelles de Fonctionnement

22 152 496,18 €

Autofinancement (dégagé)

647 982,43 €

Autofinancement conseillé

Nécessaire pour couvrir le capital de la dette et les amortissements de biens, moins amortissements des subventions

1 450 400,00 €

Limité au capital de la dette

605 400,00

Autofinancement courant

Dépenses réelles de fonctionnement plus le remboursement annuel de la dette en capital sur les recettes réelles de fonctionnement

0,998

Seuil d'alerte si on passe 1 plus de trois ans de suite

Niveau d'endettement

Encours de la dette sur recettes réelles de fonctionnement

0,305

Le seuil d'alerte est atteint au delà de 1,8 pour les collectivités de 2 000 à 5 000 habitants et au-delà de 1,6 pour les collectivités de plus de 5 000 habitants

Rigidité des charges de structure

Les frais de personnel plus le remboursement annuel de la dette (K+) sur les recettes réelles de fonctionnement

0,140

Le seuil d'alerte est franchi au-delà de 0,58 pour les collectivités de plus de 5 000 habitants

Ratio de désendettement

Encours de la dette sur autofinancement annuel

10,41

Correspond au nombre d'années de remboursement théorique de la dette (encours de la dette au 31 Déc 20 = 6 746 495,87 Euros)

Budget 2020 par fonction

	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Budget 2020		Budget 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
01 Amortissements	1 315 000,00	470 000,00	470 000,00	1 315 000,00
01 Coordination des services	8 098 491,98	23 072 469,19	2 154 403,78	1 916 175,51
020 Administration Générale	942 810,00	22 132,00	156 058,66	26 885,94
023 Communication	191 070,00	20 000,00	1 000,00	164,00
113 Incendie	1 898 308,00	-	-	-
411 Gymnases Collèges	309 130,00	28 852,00	1 703 784,14	1 644 219,74
811 Eau et Assainissement	656 340,00	556 474,00	2 560,00	503,66
831 GEMAPI	534 870,00	267 347,20	-	-
812 Collecte et Traitement	5 195 115,00	70 100,00	159 750,00	631 187,07
025 Associations	75 565,00	-	-	-
33 Actions Culturelles	16 500,00	-	-	-
311 Culture, Ens. Musical	887 116,00	37 500,00	39 850,00	24 155,92
324 Tourisme	576 628,00	65 263,00	399 940,09	128 256,09
413 Centre Aquatique	1 110 900,00	51 962,00	252 300,00	13 761,19
521 CSR / CAT	33 500,00	108 000,00	87 000,00	-
523 Emploi Insertion	99 650,00	-	-	-
524 Aire d'accueil des gens du voyage	78 454,20	29 808,40	11 400,00	7 220,00
822 Voirie	75 352,80	7 608,00	-	-
824 Géomatique	25 850,00	-	22 700,00	3 723,00
820 Aménagement du Territoire et Urbanisme	453 060,00	8 483,83	9 060,00	1 486,00
90 Développement économique	670 261,00	76 383,00	1 137 517,45	894 586,00
Total Général	23 243 971,98	24 892 382,62	6 607 324,12	6 607 324,12

Excédent prévisionnel
2020 avec RAR
1 648 410,64

